Fonctionnaires : l'autre foyer à risque pour Macron… Le Monde du 13 septembre 2017

Les agents de la fonction publique s'inquiètent de plusieurs mesures qui pénalisent leur pouvoir d'achat.

Ils ne veulent pas être les laissés-pour-compte de ce début de quinquennat, voire les " boucs émissaires " du gouvernement. A l'heure où la CGT, Solidaires et l'UNEF appellent à se mobiliser – avec un " message de soutien " de la FSU – contre les ordonnances réformant le code du travail, les quelque 5,6 millions d'agents de la fonction publique, qui ne seront pas directement touchés par ces textes, ont cependant des raisons de s'inquiéter. Depuis juin, plusieurs mesures ont été annoncées qui pénalisent leur pouvoir d'achat. D'autres dispositions pourraient suivre et toucher à leur statut.

Au sommet de la pile, déjà haute, il y a un dossier ultrasensible : celui des modalités prévues pour compenser la hausse de 1,7 point de la CSG, qui sera effective dès janvier 2018.Les syndicats de fonctionnaires doivent être informés, mercredi 13 septembre, des différents scénarios envisagés mais un point semble déjà acté : de source proche du dossier, on indique que les agents n'auront droit qu'à une simple " compensation ". Contrairement aux promesses de campagne d'Emmanuel Macron, leur pouvoir d'achat ne devrait recevoir aucun coup de pouce, à la différence des salariés du privé et des travailleurs indépendants.

Pour l'exécutif, les fonctionnaires bénéficient déjà du protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR) et de mesures catégorielles décidées durant le quinquennat Hollande, ainsi que de la revalorisation, en 2016 et 2017, du point d'indice qui sert à calculer leur traitement (+ 1,2 % au total).
" Il est difficilement acceptable que nous soyons les seuls à assumer les efforts, affirme Mylène Jacquot (CFDT). Le débat, tel qu'il est posé, nous présente comme une charge, un coût, alors que nous voudrions parler de nos missions. " " On demande au minimum qu'il n'y ait pas de pertes mais aussi -que l'engagement de Macron soit tenu, renchérit Luc Farré, de l'UNSA. On ne peut pas en rester là, surtout avec le gel du point d'indice annoncé pour 2018. "

" Proprement inacceptable "

La non-revalorisation du point d'indice pour l'an prochain a en effet été rendue publique fin juin par Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics, suivie quelques jours plus tard par la décision du gouvernement de rétablir en 2018 le jour de carence pour les fonctionnaires. Ce dispositif, qui entraîne le non-versement d'un jour de paye en cas d'arrêt-maladie, avait été mis en place début 2012 sous Nicolas Sarkozy puis abrogé par le gouvernement Ayrault, qui le jugeait " injuste, inutile et inefficace ".

Ces mesures sont d'autant plus mal vécues que l'objectif évoqué par M. Macron pendant sa campagne de supprimer 120 000 emplois publics en cinq ans a été confirmé depuis par M. Darmanin. Les effectifs seraient réduits de 70 000 dans la fonction publique territoriale et de 50 000 dans l'administration de l'Etat.

Les syndicats s'inquiètent donc de voir que certaines missions, actuellement assurées par des agents publics, pourraient demain leur être retirées – citant l'exemple -de la privatisation récemment annoncée des contrôles par radars mobiles.

Autre motif de préoccupation : le gouvernement envisage la " décorrélation " de la valeur du point d'indice. Autrement dit, de rendre possibles des évolutions différentes de ce paramètre entre l'Etat, les collectivités locales et les hôpitaux publics. Un casus belli pour les syndicats : " Ce serait une attaque générale contre le statut des fonctionnaires ", s'insurge Christian Grolier (**FO**). " Proprement inacceptable ", abonde Mme Jacquot pour qui une telle idée revient à fonder une fonction publique à plusieurs vitesses.

" Beaucoup d'interrogations "

L'hypothèse d'un report dans la mise en application du " protocole **PPCR** " prévue initialement jusqu'en 2020 mais qui pourrait s'étaler sur une période plus longue – engendre également de gros remous. " S'ils remettent en cause le calendrier, une ligne rouge sera franchie ", prévient Bernadette Groison (FSU).

Les syndicats surveilleront aussi de très près la construction du " système universel " de retraite, que l'exécutif programme sur cinq à dix ans. " Est-ce qu'il y aura la tentation de remettre en cause certaines modalités comme le calcul de la retraite sur les derniers mois de salaire ? Nous pensons que oui ", avance Jean-Marc Canon (CGT).

L'inquiétude prévaut également sur le sort des agents relevant de la catégorie " active " – ceux qui peuvent cesser leur vie professionnelle plus tôt car ils exercent un métier dangereux -ou pénible (policiers, aides-soignants…). " Nous avons beaucoup d'interrogations sur le sujet ", confirme Mme Groison.

Au final, " le climat se dégrade chaque jour un peu plus dans tous les secteurs de la fonction publique, résume Denis Turbet-Delof (Solidaires). Les agents sont désabusés, écœurés et éprouvent le sentiment d'avoir été mis de côté par les gouvernements successifs. " Une intersyndicale doit se retrouver jeudi au siège de la FSU. A cette occasion, pourrait être abordée l'idée d'une journée de mobilisation en octobre " avant les vacances de la Toussaint ". " C'est une option qui commence à trouver un sens au sein de l'intersyndicale, assure M. Grolier. On ne va pas rester comme ça, à s'entendre dire que c'est à nous de payer pour tout le monde. "

Raphaëlle Besse Desmoulières, Bertrand Bissuel, et Audrey Tonnelier

Le Monde

FO DGFiP Essonne

Secretaire Départementale	: Carine DORMY	(PCRP Palaiseau	☎ 01.69.31.78.69)
Secretaires Adjoints	: Emmnuel BODIN	(PCRP Corbeil	☎ 01.60.90.16.38)
	: Hervé LANGLAIS	(CFP Montlhéry	☎ 01.64.49.67.59)
	: Sabine TRIQUENAUX	(DDFiP	☎ 01.69.47.19.62)
Permanent	: Sabine TRIQUENAUX	(DDFiP	☎ 01.69.47.19.62)
Trésorier	: Eddie LECLERE	(PCE Arpajon	☎ 01.69.26.81.80)

Courriel : fodgfip91@gmail.com Site web : http://www.fo-dgfip-sd.fr/091/